



LE MOT DU MAIRE

Nous avons voté le budget au dernier conseil municipal du 8 avril. Quand vous aurez consulté le tableau des taxes, vous constaterez que nous n'avons pas augmenté les impôts perçus par la commune. Nous nous y étions engagés en 2014, et les avons même baissés dans la foulée. Malgré un contexte difficile pour les petites communes, nous avons eu à cœur de ne pas peser sur des budgets familiaux de plus en plus restreints par le coût de la vie.

Notre PLU a été officiellement arrêté et validé lors du dernier conseil communautaire, le 2 avril, à l'unanimité. L'enquête publique va pouvoir débuter.

Enfin, vous avez certainement remarqué les jolis décors qui ont accompagné le réveil du Printemps, en cette période de vacances de Pâques : la place de l'Eglise et la mairie sont magnifiquement ornées grâce aux bénévoles de tous âges qui se sont réunis chaque mercredi en ateliers à la salle A. Durand.

Un grand Merci à eux.

Le Maire, Françoise SAVIE EUSTACHE

VIE DE LA MAIRIE

TRAVAUX REALISES EN REGIE PAR NOTRE EMPLOYE COMMUNAL :

- Pose d'une rampe sur l'escalier d'accès au cimetière ;
- Réparation du plancher du clocher (les matériaux ont été donnés par un habitant du village que nous remercions) ;
- Réfection des vasistas de la mairie après les travaux de toiture ;
- Réfection des joints de caniveaux pour limiter la prolifération des herbes.

TRAVAUX PREVUS EN 2019 :

- **3^{ème} et dernière tranche des travaux d'enfouissement des réseaux aériens :**
La collecte des conventions pour accord des riverains pour travaux en domaine privé est arrivée à son terme. Le démarrage des travaux commencera avant l'été.
- **Travaux de voirie comprenant :**
 - Réfection de la ruelle des Jardins ;
 - Chemin derrière Quincy, conjointement avec l'A.F.R. ;
 - Réalisation d'une couche de roulement rue Chaude, rue de la Fontaine et rue du Lavoisier ;
 - Réfection des allées du Pâtis ;
 - Raccordement du fossé des Plantottes au réseau d'Eaux Pluviales de la rue des Fossés afin de protéger la Grande Rue A. Grévin du ruissellement des eaux de pluie.

Travaux à prévoir :

- Réfection du Chemin des Perrières, assainissement pluvial et sortie des compteurs d'eau ;
- Mur de soutènement du petit parking, rue Abbé Gautier (ce mur présente des signes de fragilité qui s'aggravent) ;
- Mise en accessibilité des locaux communaux.

BUDGET :

Les budgets 2019 ont été présentés et approuvés à l'unanimité par le conseil municipal :
Le budget prévisionnel de fonctionnement s'élève à 652 526.18 € et celui d'investissement à 275 233.33 €.

Divers :

Après 30 ans de discussions avec le Conseil Départemental, on arrive à l'aboutissement de l'échange des rues : Grande Rue A. Grévin avec la rue des Fossés :
L'actuelle Grande Rue A. Grévin est classée voie départementale. Elle va devenir voie communale. Inversement pour la rue des Fossés, qui est classée voie communale et qui deviendra voie départementale.

SET (Syndicat des Eaux du Tonnerrois) :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la compétence Eau Potable et Assainissement est transférée au SET.
Pour toute demande de renseignements ou réclamations, vous devez vous adresser au SET, 17-19, Avenue Aristide Briand à TONNERRE.

Permanence : 8h45-12h30 du lundi au vendredi – Tél : 03.73.91.00.11

CLOCHE DE L'ÉGLISE :

En 2015 un inventaire de l'Eglise est transmis aux Bâtiments de France.
Ces derniers établissent la genèse de la cloche et retrouvent son acte de baptême.
Elle présente un intérêt certain, puisqu'elle date de 1764, donc antérieure à la révolution de 1789, période pendant laquelle de nombreuses cloches furent détruites.
Elle se nomme MARGUERITTE et pèse 1 300 kg. Elle a été bénie par Monseigneur Jean GAUTIER, Curé de « PINEUL », d'où le nom de la rue de l'Abbé Gautier et dont le portrait orne le pilier gauche du chœur de l'Eglise.

Récemment, la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, nous a proposé d'inscrire cette cloche au patrimoine de l'Etat.

A terme, elle pourrait être classée dans l'optique de sa préservation.

A cet effet, le plancher a été renforcé afin de sécuriser la circulation autour des cloches, pour les techniciens qui viendront expertiser ce patrimoine mobilier.

Il y a 4 ans, l'Angélus avait été supprimé pour préserver la cloche, trop vétuste pour un usage quotidien.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Sont concernés uniquement les élèves entrant en Petite Section de maternelle et les nouveaux arrivants.

Les inscriptions se dérouleront à la mairie d'Épineuil aux horaires suivants et sur rendez-vous :

- Lundi matin de 10h à 12h
- Mardi après-midi de 16h à 18h
- Jeudi après-midi de 16h à 18h
- Vendredi matin de 10h à 12h

Pièces justificatives à prévoir :

- Copie du livret de famille (parents et enfant concerné),
- Copie du justificatif de domicile (facture EDF, téléphone fixe, contrat locatif),

- Copie de carnet de santé (vaccinations obligatoires : D.T Polio),
- Parents divorcés ou séparés : copie du jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant en cas de demande de dérogation scolaire, le formulaire d'accord signé par M. le Vice-Président de la communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne ».

BOITES A LIRE :

Avec l'arrivée du printemps, vous avez peut-être vu fleurir des « BOITES A LIVRES » aux couleurs pimpantes. L'une a été installée sur la place de l'Eglise près de la sortie de l'école et les 2 autres à proximité des abribus de la rue des Fossés.

Elles sont à votre disposition pour y déposer des livres, pour en emprunter, et ainsi leur donner une seconde vie.

La mairie adresse ses plus vifs remerciements à l'équipe de bénévoles à l'origine de cette belle Initiative.

ELECTION EUROPEENNE :

L'élection européenne se déroulera le dimanche 26 mai 2019 à la salle A. Durand.

PALMARES :

Un jeune Spinolien se distingue par ses résultats au tir à l'arc classique en salle, catégorie minime.

Théo LEBEAU, 13 ans, a été sacré champion de l'Yonne à PARON, le 12 janvier 2019 et champion de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE à AUXONNE le 9 février.

Sélectionné en phase finale des championnats de France en Vendée, à La Roche-sur-Yon le 22 février, Il termine dans les 7 premiers sur 52 mais se fait éliminer en 16^{ème} de finale, ce qui le classe dans le TOP 20 national sur 1151 archers.

Toutes nos félicitations et nos encouragements à ce jeune champion !

MANIFESTATIONS A EPINEUIL (sous réserve de toutes modifications) :

MERCREDI 1^{er} MAI 2019 : VIDE-GRENIERS dans le village organisé par RENCONTRES ET FETES

DIMANCHE 5 MAI 2019 : SCENE OUVERTE à LA PARENTHÈSE

DIMANCHE 19 MAI 2019 : CONCOURS DE PETANQUE SUR LE PATIS organisé par LES BAMBINS SPINOLIENS

DIMANCHE 26 MAI 2019 : CONCERT CLASSIQUE à LA PARENTHÈSE

SAMEDI 22 JUIN 2019 : APERO-CONCERT sur le pâtis avec le groupe NO NAME organisé par le FOYER RURAL

DIMANCHE 23 JUIN 2019 : CARNAVELO dans les rues du village organisé par EPI VERT

DIMANCHE 14 JUILLET 2019 : ANIMATION COMMUNALE à 12h

CONCOURS DE PETANQUE SUR LE PATIS organisé par RENCONTRES ET FETES

PETIT RAPPEL : Tous les mardis, à partir de 18h30, rendez-vous sur le boulodrome du village pour partager un moment convivial.

Le terrain de boules est disponible chaque soir pour les joueurs amateurs et bénéficie de l'éclairage. Cette activité débutera dès le mois de mai.

NOS JOIES :

Bienvenue à :

Armand, Joseph MATHIAS, né le 30 octobre 2018,

Inaya, Loren, Sonia TEGMOUNT-PRUNIER, née le 28 janvier 2019,

Lucas BAILLOT-PAEN, né le 8 mars 2019.

NOS PEINES :

Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

- o Madame POTTIER Denise, née CAMUT, décédée le 25 décembre 2018,

AVRIL 2019

- Madame BERNARD Pierrette, née CLEMENT, décédée le 29 janvier 2019,
- Madame MASSON Marion, née THOMAS, décédée le 19 février 2019,
- Monsieur ALBARET Pascal, décédé le 19 février 2019.



Site internet de la commune d' EPINEUIL :

<http://mairie-epineuil89e-monsitecom.e-monsite.com/>

INFOS MAIRIE Tél 03.86.54.40.76 - Fax 03.86.55.25.40